

COMMUNE DE PERON



LE PETIT

PÉRONNAIS

N° 81

Octobre-Novembre-Décembre 2016

*Bonne
et
Heureuse
Année*

LES VŒUX DE LA MUNICIPALITE
AURONT LIEU LE JEUDI 26 JANVIER 2017
A 18H30 A LA SALLE CHAMP FONTAINE

Le Carnet communal

Naissances

- Laya PIERINI VIGUIER, née le 19 août 2016.
- Alice KROL ESTEVES DE CARVALHO, née le 27 août 2016.
- Clémentine BONNAY, née le 13 septembre 2016.
- Bastien STAUFFER, né le 16 septembre 2016.
- Louis CHARCOSSET, né le 28 septembre 2016.
- Angelina TISSOT, née le 8 octobre 2016.



Mariages

- Mathilde MICHEL et Thibaud CHUTEAUX, le 27 août 2016.
- Lena PERENIUS et Jarlath MCMAHON GLYNN, le 3 septembre 2016.

FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE PENDANT LES FETES DE FIN D'ANNEE

La mairie sera fermée du 26 décembre 2016 au 30 décembre 2016 inclus.

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2016 pour vous inscrire sur les listes électorales
Elections Présidentielles et Législatives en 2017.

Une permanence uniquement électorale aura lieu les
Jeudi 29 décembre 2016 et Vendredi 30 décembre 2016
De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

En cas d'urgence, contactez le 06.78.54.78.57 / 06.16.24.78.58

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leur parents, dès qu'ils atteignent l'âge de **16 ans, soit : pour ceux nés en octobre, novembre, décembre 2000, venir avant le 31 décembre 2016.**

Pour toutes questions relatives au service national, vous pouvez contacter le Centre du Service National :

- Par téléphone au **04.37.27.25.07** du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h à 16h30 ainsi que le vendredi de 8h30 à 12h00,
- Par internet sur www.defense.gouv.fr

DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Désormais, plus besoin de vous déplacer en Mairie ou aux bureaux des organismes de logement social. Vous pouvez déposer votre demande de logement en ligne sur le site www.demande-logement-social.gouv.fr. Une fois votre demande complétée et déposée, elle est enregistrée. Votre demande est consultée par tous les bailleurs du département.

Dans un monde qui se remet plus ou moins difficilement de la crise de 2008 et dans notre pays qui lui ne s'en est pas encore remis, le Pays de Gex ressemble vraiment au pays de Cocagne puisque, même si nous avons connu ces deux dernières années un ralentissement des projets immobiliers, ce temps semble bien révolu. En cette fin d'année, ce n'est pas moins d'une centaine de demandes de logements qui viennent d'être déposées ou vont être déposées en mairie :

- 50 logements à Péron,
- 21 logements à Logras,
- un lotissement de 14 lots à Feigères pouvant supporter 16 logements,
- un partage de terrain de 4 lots à Logras,
- plusieurs villas disséminées dans nos quatre bourgs.

Il n'est donc que grand temps d'agrandir l'école communale. Pour ce faire, un comité de pilotage composé d'enseignants, de parents d'élèves issus du Conseil d'Ecole, d'élus et du personnel communal œuvrant à l'école, s'est mis au travail cette année pour élaborer un programme de construction. Un consensus a été rapidement trouvé sur l'essentiel du projet : construire une nouvelle école maternelle de 6 classes indépendantes de l'école actuelle et un nouveau réfectoire pour tous les élèves. Celui-ci disposera d'un service à l'assiette pour les petits et un self-service pour les grands. Nous ne sommes pas parvenus à trouver un accord acceptable quant à l'aménagement intérieur du projet de la maternelle.

Préférant privilégier l'adhésion de tous ceux qui auront à travailler avec cet « outil », nous avons demandé à NOVADE, bureau d'étude qui nous assiste dans l'élaboration de ce projet, de revoir sa copie et de nous présenter pour le mois de décembre une nouvelle version.

De plus et hormis le fait que nous tâtonnons encore sur la programmation de cette future école un nouvel évènement est venu s'insérer dans notre réflexion : l'ouverture pour la rentrée 2019, en face de l'école et à côté du collège, d'un Institut Médico-Educatif pour des enfants « supportant » de lourds handicaps. L'IME demande de créer au sein de l'école 2 petites classes d'inclusion scolaire : une en maternelle et une en primaire.

L'Agence Régionale de Santé a enfin débloqué des capitaux pour assurer le fonctionnement de cet établissement qui sera confié à l'Association L'Union et c'est donc sur notre commune qu'il verra le jour puisque voici des années, le Conseil Municipal avait accepté de mettre à disposition les terrains nécessaires et que cet accord a été renouvelé par ce même Conseil Municipal.

Je remercie très sincèrement tous les conseillers municipaux qui ont pris ou renouvelé cette décision et je suis sûr que de nombreuses familles gessiennes qui attendent cet établissement s'associent à mes remerciements.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année et vous retrouverai avec plaisir pour notre traditionnelle cérémonie des vœux le jeudi 26 janvier à la salle Champ Fontaine à 18h30.

ARMAND Christian

Synthèse des comptes rendus du Conseil Municipal

JUILLET 2016

Excusés : ARMAND Christian, BOSSY Virginie, DECOMBAZ Marielle, QUINIO Jeanne.

Absents : BARILLIET Annick, DAVIS Andrew, PERAY Pierre-Alain, PIBERNE Olivier.

DELIBERATIONS APPROUVEE A L'UNANIMITE

Travaux de réfection route de Chanvière entre Feigères et la RD89E – Attribution du marché de travaux à l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 27 856,20 € TTC.

Travaux de réparations localisées route du sauvage entre le Verger Tiocan et la RD884 – Attribution du marché de travaux à l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 6 513,00 € TTC.

Construction d'un piège à embâcles sur le ruisseau de Péron – Attribution du marché de travaux à l'entreprise RAMPA.

Renouvellement du réseau de la fontaine de Brandou – Dépôt d'un dossier loi sur l'eau

POINTS DIVERS

COLLEGE

Conseil d'Administration du 04/07/2016.

617 élèves sont inscrits pour la prochaine rentrée.

VOIRIE – ORDURES MENAGERES

- Réunion du 15/06/2016 avec les agents du Conseil Départemental : un programme de travaux visant à rendre accessible 184 arrêts dans le département va être mis en place.
- Point sur les futurs travaux de la Pierre à Niton et compte-rendu de la réunion publique avec les riverains du 30/06/2016.
- Réunion du 16/06/2016 avec le bureau d'études TRANSITEC : un devis pour la réalisation d'une étude plan de circulation sera réalisé afin de diagnostiquer les déplacements sur la commune et apporter des solutions sur certains problèmes rencontrés: parking école, fontaine Chargonnet, etc...
- Commission voirie du 20/06/2016: point sur les travaux et études en cours ou à venir.
- Réunion du 22/06/2016 avec le bureau d'études Envilys. Le diagnostic réalisé conduit à relever que la commune présente un potentiel important d'espaces verts, mais une faible biodiversité, peu de massifs par exemple et des surfaces linéaires importantes (près de 11 Ha, 40 km de voirie).
- Réunion du 06/07/2016 pour le chantier Pierre à Niton.
- Réunion du 06/07/2016 pour le piquetage des travaux d'enfouissement de la route de Pouigny.

- Réunion du 06/07/2016 pour la préparation du chantier conteneurs semi-enterrés à Greny. Les travaux démarreront le 18/07/2016 avec une fermeture de la place de la fontaine.
- Réunion du 06/07/2016 pour la préparation du chantier création d'un réseau d'eaux pluviales aux Contamines à Feigères. Les travaux démarreront le 12/07/2016.
- Réunion du 06/07/2016 pour la préparation du chantier travaux du Remembrement du Chemin de la Fin. Les travaux seront réalisés lors de la dernière quinzaine de juillet.

BUDGET

En caisse le 05 juillet : 869 197,27 €.

Information sur la renégociation de nos emprunts. Après avoir contacté les organismes bancaires concernés, pas de possibilité de renégociation, les pénalités appliquées étant beaucoup trop importantes.

NOUVEAU CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Point sur les travaux. Demande d'une surveillance accrue par la police inter-municipale pour le brûlage de certains déchets. Il est interdit de faire du feu.

BATIMENTS COMMUNAUX

Réunion de sécurité du 29/06/2016 pour la réouverture du chalet de la Poutouille.

AUBERGE

Réunion du 28/06/2016 avec NOVADE et M. GUILLON : une présentation détaillée du projet de bail a été faite à M. GUILLON qui doit nous faire part de ses observations et contre-propositions. Un diagnostic énergétique, amiante et saturnisme sera réalisé par la commune avant la prise de bail. La société NOVADE a présenté et rédigé un nouveau bail qui sera mis en délibération lors de la séance du Conseil Municipal du mois de septembre.

CONTENTIEUX

Réunion du 22/06/2016 avec M. TAGG et Mme GOLDSCHMIDT et M. MELO.

ZONE COMMERCIALE ET ARTISANALE DE PRE MUNNY

Intermarché : compte-rendu de la commission de sécurité pour l'ouverture du 14/06/2016.

PERSONNEL COMMUNAL

Les agents territoriaux ont été reçus par leur responsable, entretiens individuels constructifs de part et d'autre.

Réunion du 27/06/2016 pour l'organisation de la rentrée scolaire : suite à la nouvelle convention avec le collège, le service du restaurant scolaire doit être réorganisé, nécessité de recruter 4 agents. Ecole maternelle : une ATSEM ne travaillant qu'à mi-temps à la rentrée, son poste ne sera pas remplacé cette année.

COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

Réunions des 07/06/2016 et 21/06/2016.

Déclarations Préalables :

- * DUMARET Amel, 440 Chemin de la Roche Verne, Feigères – Pose d'une clôture – Avis favorable.
- * ANTOINE Bernard, 258 Route de la Combe, Péron – Pose de panneaux solaire – Avis favorable.
- * PERRIER-DAVID Alexandre, 230 Vie de l'Etraz, Péron – Création d'un velux – Demande de pièces complémentaires.
- * NADAL Mathieu, 196 Route de Choudans, Feigères – Pose d'une piscine en bois de 3.5 x 2.5 m sur socle béton – Avis favorable.
- * LOUREIRO-CERQUEIRA Cyril, 288 Chemin du Creux de l'Etang, Feigères – Pose d'une clôture et installation d'un portail électrique – Avis favorable.
- * GAILLARD Régis, 183 Rue du Marquisat, Logras – Division parcellaire – Avis favorable.
- * PILLARD Michel, 172 Chemin du Creux de l'Etang, Feigères – Division de propriété – Dossier en cours de vérification par le service ADS auprès de la Chambre d'Agriculture. Avis favorable.
- * BLAISE Sylvain, 86 Impasse des Mésanges, Péron – Pose de 2 velux – Demande de pièces complémentaires.
- * BLAISE Sylvain, 86 impasse des Mésanges, Péron – Pose d'une clôture – Demande de pièces complémentaires.
- * SURGAND Marie-Odile, 110 Rue des Corneilles, Péron – Création et modification des ouvertures, suppression des volets bois, adaptabilité générale du terrain – Avis favorable.
- * Indivision VUILLERMOZ, 186 Rue du Marquisat, Logras – Division de propriété – Avis favorable.

Permis de Construire :

- * GOTTLE Fabrice, 311 Route de la Combe, Péron – Extension d'une villa existante – Demande de pièces complémentaires.
- * VICENTE DA SILVA SANTOS Helder, Chemin de la Louye, Logras – Construction d'un mur de soutènement – Demande de pièces complémentaires.
- * NADAL Mathieu, 196 Route de Choudans, Feigères – Extension d'une villa – Avis favorable.
- * TAGG Melvin, 40 Rue de l'Ancienne Fruitière, Feigères – Modification des hauteurs des façades des constructions, suppression de la liaison entre la maison et le garage, modification des matériaux des façades, des brises soleil et des garde-corps – Avis favorable.
- * PILLARD Sébastien, 172 Chemin du Creux de l'Etang, Feigères – Transformation de la partie grange d'un corps de ferme en habitation – Demande de pièces complémentaires.
- * MATOS Helder, Chemin de Ruthet, Péron – Construction d'une maison individuelle – Avis défavorable.
- * FARINAS-RODRIGUEZ, 177 Chemin du Crêt, Logras – Extension d'un abri de jardin, création d'un abri à bois – Suite demande de pièces complémentaires, avis favorable.

Divers :

- SAUREL : demande d'un délai supplémentaire pour dépôt de la modification du permis de construire suite au refus de la DACT – Avis favorable.
- Point sur l'activité du service ADS de la CCPG. Il a été instruit 84 dossiers d'urbanisme au 20 juin 2016 pour notre commune. Le coût est de 7 130 € pour le socle commun et de 280 € pour les prestations complémentaires demandées.

ASSOCIATION

- Forum du 11/06/2016 : il a été décidé d'effectuer un sondage auprès des associations de Péron afin de donner une suite à cette manifestation.
- Point sur la soirée Tôt ou Tard du 15/06/2016. Avec le mauvais temps, la manifestation a été déplacée au gymnase.
- Réunion du 21/06/2016 avec Mme La Présidente de l'association Napura.
- Réunion du 23/06/2016 avec les associations communales pour l'organisation du 14 juillet.
- Assemblée générale de l'Accueil Gessien du 13/06/2016.
- Maison des associations : un manque de respect des locaux a été constaté et il est demandé explicitement que tout le monde fasse attention notamment en ce qui concerne les enfants (rollers et football dans les couloirs, accès sur le toit du bâtiment de stockage).

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

CCPG

- Conseil Communautaire du 23/06/2016.
- Commission Patrimoine du 22 juin 2016.

MUTUALISATION INTERCOMMUNALE

Réunion du 17/06/2016 concernant un point d'information entre les communes et les sociétés Eiffage et Rampa par rapport au fonctionnement de la 1ère année du Marché A bon de Commande. Quatre communes sur les neuf étaient présentes. Le principe du marché est bien utilisé par certaines communes et moins par d'autres. Le temps peut-être de se familiariser avec l'outil. 25% des sommes maximales ont été commandées pour la 1ère année. Le bilan de l'intérêt de la commande groupée et du MAC travaux ne pourra réellement être fait qu'à la fin d'un délai de quatre ans.

PLUI – SCOT

Réunion du 28/06/2016 pour la mise en route du PLUi et du SCOT. Celle-ci avait pour but d'informer tous les conseillers municipaux des communes adhérentes de la CCPG sur la création du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat (PLUiH) et de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) – Échéance 2016-2019. Toutes les informations sont disponibles sur le site « paysdegex.concertationpublique.com ».

COURRIER

- M. BLANC Régis pour travaux sur réseau d'eau public communal.

- Commerçants et professions libérales de la Vie de l'Etraz pour l'entretien de la place.
- M. VAURS William sur le défaut d'entretien du cimetière.

SEPTEMBRE 2016

Excusés : BOSSY Virginie, DECOMBAZ Marielle, SURGAND Marie-Odile, PIBERNE Olivier.

Absent : DAVIS Andrew.

Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 12 juillet est approuvé à l'unanimité avec la précision suivante sur le point 4.6 rappelé par M. BLANC Jérémy : les chalets d'alpages n'ont plus besoin de paratonnerres car ils ne sont pas exigés sur des refuges existants.

DELIBERATIONS APPROUVEES A L'UNANIMITE

Requalification des Chemins de la Pierre à Niton et des Ravières, hameau de Feigères – Attribution du marché de travaux au Groupement EUROVIA/DE FILIPPIS (Mandataire : EUROVIA ALPES) pour un montant total de 191 319.89 € TTC.

Auberge communale « La Fruitière » – Suppression de la délégation de service public.

Auberge communale « La Fruitière » – Autorisation de signer l'avenant n°1 relatif à la fin anticipée du contrat d'affermage conclu avec la SASU GUILLON.

Auberge communale « La Fruitière » – Déclassement du domaine public du tènement de l'auberge communale.

Auberge communale « La Fruitière » – Conclusion d'un bail commercial avec la SASU GUILLON.

Un bail commercial est conclu avec la SASU GUILLON pour une durée de 9 années et pour un loyer mensuel de 2 250 € HT (TVA en sus). Le loyer sera soumis à une révision annuelle et variera en fonction de l'indice des loyers commerciaux publiés par l'INSEE.

Auberge communale « La Fruitière » – Cession de matériel à la SASU GUILLON pour un montant de 24 269,50 € HT (TVA en sus).

Délégation de pouvoir à Monsieur le Maire pour ester en justice devant toutes les juridictions.

Désignation de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants au conseil d'administration du collège.

Délégués titulaires : Christian ARMAND et Denise HUGON.

Délégués suppléants : Dominique BLANC et Claude GIROD.

Modification du tableau des emplois permanents de la commune en raison de la rentrée scolaire 2016/2017 et des nouveaux recrutements.

CCPG – Contrôle et entretien de 75 poteaux incendie – projet de convention de groupement de commandes.

CCPG – Marché de service relatif à la mise à jour des plans des réseaux d'eaux pluviales et des fontaines – Attribution du marché d'inventaire à l'entreprise SOPRECO pour un montant total de 7 584 € TTC.

CCPG – Convention relative à l'enlèvement des dépôts de déchets irréguliers et intégration au budget communal d'une compensation financière de 4 914 € au titre de l'année 2016.

POINTS DIVERS

ECOLE

Effectifs de la rentrée : 283 élèves.

Monsieur le Maire salue le travail réalisé cet été par les employés municipaux pour le nettoyage et l'entretien des locaux.

COLLEGE

Effectifs de la rentrée : 604 élèves, ce qui a nécessité la création d'une classe supplémentaire de 6^{ème}.

Réunion avec M. le Principal du 08/09/2016 pour la mise à disposition de salles de sports dans la Maison des Associations. Avec des effectifs constamment en hausse le gymnase est trop petit. De ce fait, M. le Maire a proposé la salle du Conseil Municipal.

VOIRIE – ORDURES MENAGERES

Point sur les travaux de la Pierre à Niton.

Réunion publique du 08/09/2016 pour la mise en service des containers de tri sélectif à Greny.

Les Conteneurs tris sont en service depuis le mois d'août. Ceux pour les ordures ménagères le seront à partir du 22/09/16.

Réunion du 07/09/16 avec la CCPG pour le zonage des containers semi-enterrés.

Point divers : le céder-le-passage du carrefour Route de Péron/ Voie d'accès au collège a été transformé en Stop. Plusieurs devis d'étude, notamment pour l'amélioration du carrefour Route de Péron/Route des Jeunes, seront présentés et étudiés en commission voirie.

BUDGET

En caisse le 15 septembre 2016 : 796 202,74 €

NOUVEAU CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

L'entreprise de gros œuvre (maçonnerie) travaille sur la partie Sud du bâtiment. La première dalle sera « coulée » vendredi 22 septembre. L'avancement des travaux est réalisé pratiquement dans les délais impartis.

BATIMENTS COMMUNAUX

Réunion de sécurité du 05/08/2016 pour le chalet de la Poutouille et l'entité « Champ-Fontaine », qui ont reçu un arrêté favorable d'ouverture.

Présentation des travaux de « rafraîchissement » dans le T4 de l'ancienne école de Logras pour un montant de 5 381.57 € TTC. La SEMCODA a participé à l'opération en prenant à sa charge les plafonds pour une somme de 1 800.00 € TTC.

PERSONNEL COMMUNAL

Réunion du personnel de la cantine du 31/08/2016 : présentation des nouveaux agents; quelques modifications ont été apportées au sein du service restaurant scolaire.

COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

Réunion du 05/07/2016, du 19/07/2016, du 02/08/2016, du 16/08/2016 et du 30/08/2016.

Déclarations Préalables

- * CUZIN Jean-Yves, 36 Chemin de la Louye à Logras – Construction d'un mur de soutènement et pose de clôture – Avis favorable.
- * FRUCTUS Jérôme et CHANEAC Sophie, 82 Chemin du Molard, Greny – Modification des ouvertures, pose d'une clôture en panneaux rigides et installation d'un portail électrique coulissant – Avis favorable.
- * FOURNIER Guillaume, 239 Rue de Pré Munny, Péron – Création d'une baie vitrée et d'une porte de service – Avis favorable.
- * PERRIERE Roland, 232 Vie de l'Etraz, Péron – Création d'un velux – Avis favorable.
- * PENNY Jacqueline, 164 Rue du Cercle, Logras – Extension de la maison création d'une pièce de séjour – Avis favorable.
- * DUMARET Amel, 440 Chemin de la Roche Verne, Feigères – Construction d'un carport – Avis défavorable.
- * GIRIENS Jean-Pierre, Chemin de la fin, Greny – Installation d'un tunnel pour fourrage – Avis favorable.
- * BARTHELEMY Eric, 171 Route de la Combe, Péron – Construction d'un abri de jardin en limite de parcelle – Suite demande de pièces complémentaires, avis défavorable.
- * WAMBRE Sylvain, 142 Chemin de Martenand, Logras – Création d'ouvertures et modification des existantes – Avis favorable.
- * CHEVASSU J-C, Route de Choudans, Feigères – Division parcellaire en vue de construction – Avis favorable.
- * PEPINSTER Paul, 14 Rue des Bouvreuils, Péron – Pose d'un portail, d'un portillon et d'une clôture – Suite demande de pièces complémentaires, avis favorable.
- * AFFHOLDERBACH Klaus, 557 Rue de Paruthiol, Péron – Remplacement d'un muret et d'un grillage par un mur de soutènement en bois – Avis favorable.
- * IFTENIE Mirela, 68 Chemin de la Louye, Logras – Pose d'un velux et création d'un abri voiture – Avis défavorable.
- * GRAU Olivier, 827 Route de Lyon, Logras – Construction

d'un appentis avec abri accolé – Avis défavorable.

- * GOUDART Christian, 321 Rue de Bruel, Logras – Modification de façades : remplacement du lambris par des plots ciments crépis identique à la maison + création fenêtre – Avis favorable.
- * VALLEE Sylvie, 28 Rue du Marquisat, Logras – Remplacement d'une fenêtre par une porte-fenêtre – Avis favorable.
- * DIMCOVSKI Zlatimir, Rue de la Fruitière, Logras – Création d'un escalier extérieur et transformation d'une fenêtre en porte fenêtre – Demande de pièces complémentaires.
- * GOY Géomètres Experts, 488 Rue du Paruthiol, Péron – Division en vue de construction – Avis favorable.
- * SALCUNI Sonia, 241 Route de Lyon, Logras – Exhaussement de terrain, construction d'un mur de soutènement, goudronnage, pose d'un grillage et d'un portail – Avis défavorable.
- * BLAISE Sylvain, 86 Impasse des Mésanges, Péron – Pose d'une clôture – Suite demande de pièces complémentaires, avis défavorable.
- * BENBKHAT Mohammed, 194 Rue la Vie de l'Etraz, Péron – Remplacement d'une clôture existante et installation d'une nouvelle clôture – Suite demande de pièces complémentaires, avis favorable.
- * VILLET Julien, 15 Chemin des Ravières, Feigères – Création d'un mur d'enrochement de hauteur 2.4 m en limite de parcelle – Demande de pièces complémentaires.

Permis de Construire

- * COUTO OLIVEIRA Norberto, 414 Rue du Paruthiol, Péron – Construction d'une maison individuelle – Avis favorable.
- * SCI L'OREE représentée par RATHIER Stéphanie, 10 Chemin des Ravières, Feigères – Transformation d'un garage en cuisine avec cellier – Avis favorable.
- * PIBERNE Olivier, 104 Chemin de la Louye, Logras – Construction d'un garage – Avis favorable.
- * GOTTLE Fabrice, 311 Route de la Combe, Péron – Extension d'une villa existante – Suite demande de pièces complémentaires, avis favorable.
- * DUTRIEZ Thomas, Lieu-dit en Crochet, Logras – Construction d'une maison individuelle – Avis favorable.
- * BILLET Thierry, 101 Chemin de Martenand, Logras – Régularisation suite DACT – Avis favorable.
- * COUTO OLIVEIRA Norberto, 414 Rue du Paruthiol, Péron – Construction d'une maison individuelle – Suite demande de pièces complémentaires, avis favorable.
- * DA SILVA SANTOS Hélder Vicente, Chemin de la Louye, Logras – Modificatif pour mise en conformité suite au courrier du 15/04/2016 – Avis défavorable.
- * BOURDIN Frédéric et PREVOST Laure, 241 Rue du Paruthiol, Péron – Réhabilitation d'une ancienne maison avec création de 3 logements, aménagement de 6 places de stationnement – Avis favorable.
- * IFTENIE Alexandru, 68 Chemin de la Louye, Logras – Construction d'un abri de voiture ouvert et pose d'un Velux – Demande de pièces complémentaires.

- * EL GHAZOUANI Mohamed, Rue de la Gaine, Logras – Construction de deux maisons mitoyennes – Demande de pièces complémentaires.

Permis d'Aménager

- * BSL LANDECY Jean-Yves, Pré Millet, Péron – Modification de l'implantation des constructions sur les lots – Dossier en cours d'instruction à la CCPG.

Divers

- Réunion service ADS du 29 juin 2016.
- Réunion PLUiH-SCOT du 28 juin 2016.
- Procédure infraction DIMCOVSKI.
- CIANCIA Julien, 87 Rue du Cercle à Logras – Demande d'autorisation de ravalement de façade – Validité du précédent permis dépassée (déposé en 2012). Un nouveau permis est à déposer pour régulariser les travaux réalisés.
- KREBS Jean-Philippe, Rue du Paruthiol à Péron – Demande de réalisation d'une lucarne – Avis défavorable.

ASSOCIATION

Compte-rendu du 14 juillet : malgré le mauvais temps, cette manifestation a eu du succès. Remerciements à tous les bénévoles qui ont apportés leur contribution à cette manifestation sans lesquels elle n'aurait pas pu avoir lieu.

Réunions avec l'Amicale de la Jeunesse de Greny pour l'organisation de la « Voguette » du 10-11 septembre.

COMMUNICATION

Point sur la « sortie » du Petit Péronnais. Relecture et corrections avant envoi.

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

CCPG

Conseil Communautaire du 12/07/2016 : l'appartenance de la Communauté de Communes du Pays de Gex au Pôle Métropolitain du Genevois Français a été adoptée à la majorité. Présentation du rapport d'activité de la CCPG et du service GVD.

Réunion du 05/09/2016 avec M. le Président de la CCPG, deux compétences seront obligatoires à partir du 1^{er} janvier 2017 : Tourisme et Economie. M. le Président propose de « prendre » trois nouvelles compétences : transport, la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations », et réseaux de chaleur.

FOOT SUD-GESSIEN

Assemblée Générale du 17/06/2016 : hormis la présentation des comptes, des effectifs et des résultats sportifs, les élus présents se sont fait interpeller du fait du manque d'un terrain synthétique.

COURRIER

- M. le Préfet nous informe du jumelage de la Sous-Préfecture de Gex avec celle de Nantua.

- M. le Préfet Touvet nous informe de son départ.
- M. BLANC Régis nous informe de sa réponse à la CCPG suite au compte-rendu émis par celle-ci à la suite d'une visite chez M. DIMCOVSKI.
- M. COLLET Maxime, président de l'AG3, nous informe de la prise en charge par l'association du changement des matelas du chalet du Gralet.

OCTOBRE 2016

Excusés : FERROLLET Françoise (pouvoir à ARMAND Christian), GIROD Claude.

Absents : BARRILLIET Annick, DECOMBAZ Marielle, DAVIS Andrew.

Mme SURGAND Marie-Odile, quittant la région, a démissionné de son poste de conseillère municipale. Le Conseil Municipal n'est donc plus constitué que de 18 membres.

DELIBERATIONS APPROUVEES A L'UNANIMITE

Budget primitif – Décision modificative n°2 – Section d'investissement, modifications budgétaires à hauteur de 70 481 €.

Acquisition de terrain CONSANI (parcelle D1081 – 98 m²) pour l'aménagement d'une plateforme pour conteneurs semi-enterrés à Greny pour un montant de 450 €.

Actes de cessions ou acquisitions de terrains – Autorisation de présenter une procuration à l'Office Notarial par M. le Maire.

POINTS DIVERS

ECOLE

Réunion du 27/09/2016 pour l'achat mutualisé des livres scolaires : M. l'Inspecteur d'Académie se charge de collecter toutes les demandes des directeurs des écoles de Léaz à Thoiry.

Point sur les effectifs des Nouvelles Activités Périscolaires pour le 1^{er} trimestre 2016 : 155 enfants fréquentent le lundi et 151 le vendredi.

VOIRIE – ORDURES MENAGERES

Point sur les travaux de la Pierre à Niton. Les travaux de génie civil, réseaux EDF, éclairage public sont terminés. Le 30/09/16 a eu lieu la réunion de préparation des travaux de voirie, marché EUROVIA.

Réunion publique du 26/09/2016 avec les habitants des résidences de La Vie de l'Etraz pour la nouvelle organisation du parking communal qui devient un stationnement 24h et zone bleue.

Réunion de la commission du 19/09/2016. Travaux réalisés : conteneurs ordures ménagères à Greny, eaux pluviales à Feigères. Travaux en cours : Pierre à Niton. Travaux à venir :

Route du Sauvage et route de Chanvière et conteneurs ordures ménagères.

Validation des devis de la société URBALAB pour l'étude d'aménagement et de sécurisation de divers secteurs : Sécurisation traversée de Greny, Sécurisation ZA Prémunys vers Intermarché, Carrefour route de Péron / Route des jeunes, Route du four à Chaux et carrefour Crêt.

Proposition d'URBALAB acceptée pour l'étude de l'aménagement de la place de la SEMCODA. Proposition de reprise de la voie d'accès au collège : Avis favorable.

Réunion du 06/10/2016 avec le SIEA et l'entreprise Marc Favre, attributaire du marché d'entretien et d'exploitation du service d'éclairage public.

BUDGET

En caisse le 03 octobre : 760 800,72 €

Point sur la vente des bois du 4/10/2016. La parcelle mise en vente est « partie » à 22 577 € soit 2 577 € de plus que prévu au budget 2016.

Présentation du Plan Partenarial Urbain (PUP) pour le projet d'urbanisme de la société Onyx sur les terrains PELLOUX Raymond. Ce PUP rapportera à la commune 225 609 € HT soit plus de 2.5 fois le montant de la Taxe Administrative.

NOUVEAU CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

La première dalle a été coulée. Les travaux avancent normalement. DYNACITE. L'ingénieur technique devra nous certifier la conformité de la cuisine de réchauffe du futur centre de loisirs. Enfin, DYNACITE nous transmettra prochainement une convention pour la répartition des logements entre les diverses entités susceptibles de proposer des locataires : Mairie, DYNACITE, 1% patronal, Préfecture.

BATIMENTS COMMUNAUX

Réunion du 21/09/2016 avec le bureau CAILLAUD pour le fonctionnement de la chaudière de la Maison des Associations : il est de plus en plus compliqué d'assurer le fonctionnement de celles-ci.

AMENAGEMENT DU CIMETIERE

Réunion avec le bureau d'étude « Les Architectes du Paysage » du 28/09/2016 : demande d'une nouvelle étude et d'un chiffrage plus sérieux du mur rue du Mail.

L'appel d'offre sera lancé pour une réalisation printemps 2017 pour l'aménagement et automne 2017 pour les plantations.

INSTITUT MEDICO-EDUCATIF – INSTITUT THERAPEUTIQUE EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

Réunion du 23/09/2016 avec l'association « L'UNION » qui gère ce projet et souhaite ouvrir ses installations en septembre 2019. Cela va modifier l'étude en cours de programmation de l'extension de l'école puisque deux classes d'ULIS (Inclusion Scolaire) de 35 m² chacune doivent être intégrées à l'école.

COMPTES RENDUS COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

Compte rendu de la réunion du 13/09/2016, du 27/09/2016

Déclarations Préalables

- * CARÉ Jean-Claude, 320 Rue du Branlant, Logras – Installation d'un portail et remplacement de la porte de garage – Avis favorable.
- * GIROD Stéphane, 319 Route de Lyon, Logras – Construction d'une piscine – Demande de pièces complémentaires.
- * GIROD Stéphane, 319 Route de Lyon, Logras – Installation d'une véranda – Avis défavorable.
- * DUMARET Mathieu, 440 Chemin de la Roche Verne, Feigères – Construction d'un abri voiture en limite séparative – Avis favorable.
- * JULLIEN Daniel, 124 Rue du Branlant, Logras – Installation d'un portail électrique et de panneaux solaires – Demande de pièces complémentaires.
- * AFFHOLDERBACH Klaus, 557 Rue du Paruthiol, Péron – Construction d'un abri de jardin – Avis favorable.
- * DA SILVA MIGUEL José Filipe, 228 Rue du Branlant, Logras – Modification d'une fenêtre, rehaussement d'un mur de soutènement existant et construction d'un abri barbecue – Avis défavorable.
- * ANTHOINE Didier, Rue du Paruthiol, Péron – Division parcellaire – Avis favorable.
- * KRAWIEC Alexandre, 257 Rue du Paruthiol, Péron – Ravalement de façades – Demande de pièces complémentaires.
- * BAUMGARTNER Pascal, 286 Rue Dommartin, Greny – Construction d'un muret en enrochement – Demande de pièces complémentaires.
- * DIMCOVSKI Zlatimir, Rue de la Fruitière, Logras – Création d'un escalier extérieur et transformation d'une fenêtre en porte fenêtre – Suite demande de pièces complémentaires, avis favorable.

Permis de construire

- * EL GHAZOUANI Mohammed, Rue de la Gaine, Logras – Construction de 2 maisons mitoyennes – Suite demande de pièces complémentaires, avis favorable.
- * IFTENIE Alexandru, 68 Chemin de la Louye, Logras – Construction d'un abri de voiture ouvert et pose d'un velux – Suite demande de pièces complémentaires, avis défavorable.
- * AGUSHI Arbenita, 88 Chemin des Bocagnes, Feigères – Division du terrain avant l'achèvement des constructions – Avis favorable.
- * CIANCIA Julien, 87 Rue du Cercle, Logras – Modification des ouvertures et de la toiture – Demande de pièces complémentaires.

ASSOCIATIONS

Assemblée générale du Sou des Ecoles du 21/09/2016 : élection du bureau suite à la démission du Président qui est remplacé par Mme Nadal et M. Fournier en qualité de Vice-

Président. Seulement 50 % des parents règlent la cotisation d'un montant de 20 € pour un enfant et 25 € pour deux enfants et plus. Pour la nouvelle année seule la cotisation pour deux enfants passe à 30 €.

Réunion du calendrier des fêtes du 04/10/2016 : pointage de toutes les associations communales, mise en place du calendrier des fêtes et du nombre de participants à la vente de brioches au profit de l'ADAPEI. Remerciements de M. Pichon car la commune de Péron est la première commune nationale pour le nombre de dons du sang en comparaison avec les autres communes d'une strate démographique égale.

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

CCPG

Conseil Communautaire du 29/09/2016 : les nouveaux statuts ont été votés.

Commission Patrimoine : visite de la crèche provisoire de Gex, mise en service fin septembre. La maison d'aménagement et de l'urbanisme est terminée et opérationnelle. Quelques travaux ont été réalisés dans le Technoparc à Collonges.

Projets de création de déchetteries la première à Ornex ainsi qu'une ressourcerie, la deuxième à Echenevex, et enfin création d'une nouvelle déchetterie à Péron.

Commission Eau et Assainissement : la CCPG achète une partie des bâtiments ST Microelectronics à St Genis-Pouilly afin d'y installer les services de la future régie de l'eau.

Economie : point sur la reprise des zones de la commune. Les zones de la Dima et Sous Péron ne seront pas reprises.

COURRIER

Lettre de l'EPFL de l'Ain nous remerciant de la délibération que le Conseil Municipal avait adoptée.

Vous pouvez consulter les comptes rendus intégraux des réunions du conseil municipal sur le site internet de la mairie de Péron à l'adresse suivante : <http://www.mairie-peron.com>

Pour toutes vos démarches administratives
(Etat-Civil, Elections, Permis de conduire, Urbanisme ...)
vous pouvez consulter et télécharger les documents
sur le site www.service-public.fr



UN ARCHITECTE-CONSEILLER GRATUITEMENT A VOTRE DISPOSITION

Propriétaires, vous souhaitez **construire, agrandir** ou **réhabiliter** votre habitation.

Vous pouvez bénéficier de l'aide **gratuite** d'un **architecte-conseiller** du CAUE de l'Ain, organisme départemental créé par la loi sur l'architecture de 1977.

Avant d'engager les formalités administratives comme le dépôt d'un permis de construire ou la déclaration préalable de travaux, vous pouvez **contacter le CAUE** pour convenir d'un rendez-vous avec un architecte-conseiller qui vous rencontrera sur le terrain pour vous conseiller.

Un compte-rendu de visite vous sera transmis, ainsi qu'au maire de votre commune.

Vous resterez les seuls maîtres de votre projet mais vous éviterez ainsi beaucoup d'embûches.

Téléphone : 04 74 21 11 31 - Mail : contact@caue-ain.com

Pour plus d'informations sur les conditions de notre conseil,
consultez le site internet du CAUE "www.caue01.org" rubrique "particuliers"



► ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Quel projet pour demain ?

Dans le prolongement de son *Projet de Territoire*, la Communauté de Communes du Pays de Gex (CCPG), soucieuse de valoriser son cadre de vie et d'organiser harmonieusement son développement, s'engage dans une démarche d'envergure : l'élaboration de son *Plan Local d'Urbanisme Intercommunal* valant *Programme Local de l'Habitat (PLUiH)*. Son objectif ? Définir les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les dix prochaines années dans un contexte territorial et législatif nouveau (évolution du périmètre de la Région, du code de l'urbanisme...). Le pays de Gex est unique, il se doit de se doter d'un document d'urbanisme innovant. Une large période de concertation s'ouvre donc pour réfléchir ensemble à l'avenir du territoire et construire un projet ambitieux, durable et partagé.

Le PLUiH en quelques mots

Le PLUiH règle l'**occupation des sols** du territoire intercommunal via la détermination de **règles de constructions** applicables à toutes les communes du Pays de Gex. À terme, ce PLUiH viendra remplacer l'ensemble des PLU communaux.

Le PLUiH constitue un outil indispensable à la concrétisation d'une **politique d'aménagement** clairement exprimée à travers le **projet de territoire** du Pays de Gex qui repose sur trois piliers :

- Un développement d'un urbanisme de projet ;
- Un développement cohérent du territoire ;
- Un ralentissement du rythme de construction ;

Ce PLUiH sera aussi l'occasion pour la CCPG d'affirmer **sa politique de logement** tout en **définissant** et programmant des investissements et des actions pour la mettre en oeuvre.

Cette démarche PLUiH sera couplée à celle de **révision de son Schéma de Cohérence territoriale**, approuvé en juillet 2007. Celui-ci constitue depuis un cadre pour les documents de planification locaux que sont les PLU.

L'élaboration du PLUiH et la révision du SCoT constituent donc une opportunité de mettre en cohérence les projets de développement locaux à une échelle intercommunale **dans un souci de réponse aux besoins de ses habitants et au service d'un territoire volontaire, authentique et ouvert.**

Un projet en 4 étapes clefs

Conformément au Code de l'urbanisme, l'élaboration du PLUiH de la CCPG s'articule en 4 grandes phases étroitement imbriquées :



Démarche partagée

L'élaboration du PLUiH doit être le moment privilégié pour organiser un débat avec les Gessiens quant à la nature et aux objectifs du projet mais également les associer pleinement à la démarche en instaurant un dialogue continu. Pour cela, la CCPG met en place un large dispositif de concertation et de communication qui s'appuie notamment sur les actions suivantes :

- Réunions publiques ;
- Articles via différents médias : internet, presse, bulletins municipaux ou intercommunaux... ;
- Registres d'information et d'observation en mairies et au siège de la CCPG ;
- Site internet dédié ;
-

La mise en oeuvre de l'ensemble de ces actions permettra d'alimenter le projet de l'expertise d'usage des habitants.

Le Pays de Gex s'engage pour son avenir et souhaite y associer le plus grand nombre. Les rendez-vous du PLUiH seront annoncés au fur et à mesure de l'avancement du projet : mobilisez-vous !

Pour plus d'informations :

<http://www.paysdegex.concertationpublique.com/>

Construire un territoire cohérent

Parallèlement à l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH), les élus de la Communauté de Communes du Pays de Gex (CCPG) ont lancé la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). La démarche, étroitement liée à celle du PLUiH, va permettre de déterminer les orientations nécessaires à un développement durable du Pays de Gex pour les 15 prochaines années.

Pourquoi réviser le SCoT ?

Approuvé en 2007, le SCoT du Pays de Gex avait l'ambition de renforcer l'attractivité du territoire tout en maintenant un cadre de vie et un environnement de qualité. Aujourd'hui, le bilan du SCoT de 2007, couplé à l'évolution du contexte démographique, économique et législatif, (Loi ALUR notamment qui a des impacts directs sur les documents d'urbanisme) imposent de réinterroger la pertinence de certains objectifs passés.

Une démarche intégrée

Elaborer un SCoT c'est fixer un cap commun sur un territoire donné afin de coordonner les politiques d'aménagement (logements, offre commerciale, équipements et services, mobilité, économie, agriculture, environnement...) et de créer ainsi un cadre général pour le PLUiH.

En effet, le Code de l'Urbanisme introduit une hiérarchie entre les différents documents, programmes ou plans. Le PLUiH se doit par exemple, d'être « compatible » avec le SCoT, en intégrant « l'esprit » des règles contenues dans ce dernier (par opposition au principe de « conformité » qui impose le respect « à la lettre » des règles).

En lançant ces deux projets simultanément, le Pays de Gex innove pour concevoir deux documents pleinement intégrés répondant de manière plus efficace aux besoins actuels et futurs des habitants du territoire.

Cette double démarche, dont les objectifs et le calendrier ont été présentés aux élus municipaux des 27 communes gessiennes lors du « forum de lancement » du 28 juin dernier, constitue donc une opportunité privilégiée de traduire de manière concrète le Projet de territoire du Pays de Gex, validé en octobre 2015, en promouvant un urbanisme de qualité.

Deux projets conduits simultanément

Les démarches de révision du SCoT et d'élaboration du PLUiH du Pays de Gex seront conduites simultanément. Ainsi, les deux premières phases des projets, le diagnostic territorial et le projet politique (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) seront communes aux deux documents. La définition des mesures réglementaires pour mettre en oeuvre le projet politique variera selon la nature de chaque document : règles d'orientations générales pour le SCoT et règles de constructibilité à l'échelle de la parcelle pour le PLUiH.



Des outils pour impliquer les Gessiens

Devant l'ampleur des deux projets et les enjeux qu'ils soulèvent, les élus de la CCPG ont insisté sur la nécessité d'impliquer l'ensemble des acteurs du territoire (habitants, usagers, etc.) dans la démarche. Outre les nombreuses actions de participation citoyenne et de communication (ateliers, réunions publiques, films, articles, expositions, plaquettes pédagogiques, registres, etc.) qui viendront ponctuées l'avancée des études, le Pays de Gex s'est doté depuis le 28 juin d'un site internet spécialement dédié à la concertation pour ces deux démarches :

www.paysdegex.concertationpublique.com

Véritable plateforme d'information et d'échanges, la population est invitée à la consulter régulièrement pour découvrir l'avancée des travaux, connaître les étapes des procédures et les dates des réunions publiques, télécharger des documents mais aussi faire des propositions spatialisées et donner votre point de vue sur le projet.

▶ TRAVAUX DIVERS DE RÉNOVATION DE LA VOIRIE COMMUNALE

Profitant du marché à bon de commandes travaux avec l'entreprise Elffage, la municipalité a engagé diverses opérations de rénovation et d'amélioration des voiries publiques : trottoir rue des Brouvreuils et route de St Jean, ou rénovation de divers grilles de voirie pour un montant de 14 000 €.



La municipalité a également procédé à des travaux de plus grande importance avec la rénovation de la route de Chanvière et de la route du Sauvage pour un montant de 44 000 €.



▶ CHENILLES PROCESSIONNAIRES : SOYEZ VIGILANTS

Si, en hiver, vous voyez de grosses poches accrochées dans les pins, ce sont les nids des chenilles processionnaires. Ces espèces constituent un problème environnemental dont l'intensité des dégâts est variable selon l'essence et le type de peuplement (essentiellement une défoliation des arbres). Recouvertes de poils qui, dispersés par le vent ou par actions humaines, les chenilles se révèlent également être un problème de santé publique car elles peuvent provoquer une irritation plus ou moins grave chez les hommes et les animaux.

Quelque soit le moyen de lutte (chimique ou mécanique en période hivernale, piégeage ou biologique le reste de l'année), il est nécessaire de se rapprocher de professionnels agréés qui sauront proposer la solution la mieux adaptée à chaque situation.



▶ ENTRETIEN DES HAIES, UN DEVOIR DE CHACUN, UNE NÉCESSITÉ POUR TOUS

Par manque d'entretien, la végétation privée qui empiète sur les voies communales peut se révéler dangereuse en diminuant la visibilité pour les usagers des routes ou constituer une gêne aux services publics (déneigement, collecte des ordures ménagères, réseaux électriques ou de télécommunication, etc.).

Afin d'éviter des accidents ou des ruptures de services, la municipalité rappelle que le propriétaire a l'obligation de procéder à la taille et à l'entretien des haies qui avancent sur les voies communales. Faute d'intervention, la commune a la possibilité de commander les travaux à la charge des propriétaires comme l'autorise le Code Général des Collectivités Territoriales.

En cas de présence de ligne électrique, aucun travail d'élagage ne pourra être entrepris sans accord préalable

d'ERDF. Il est recommandé à ce que préalablement à toute intervention, une demande de renseignements soit adressée auprès des concessionnaires de réseaux.

Cas particulier des haies séparant des terrains privés.

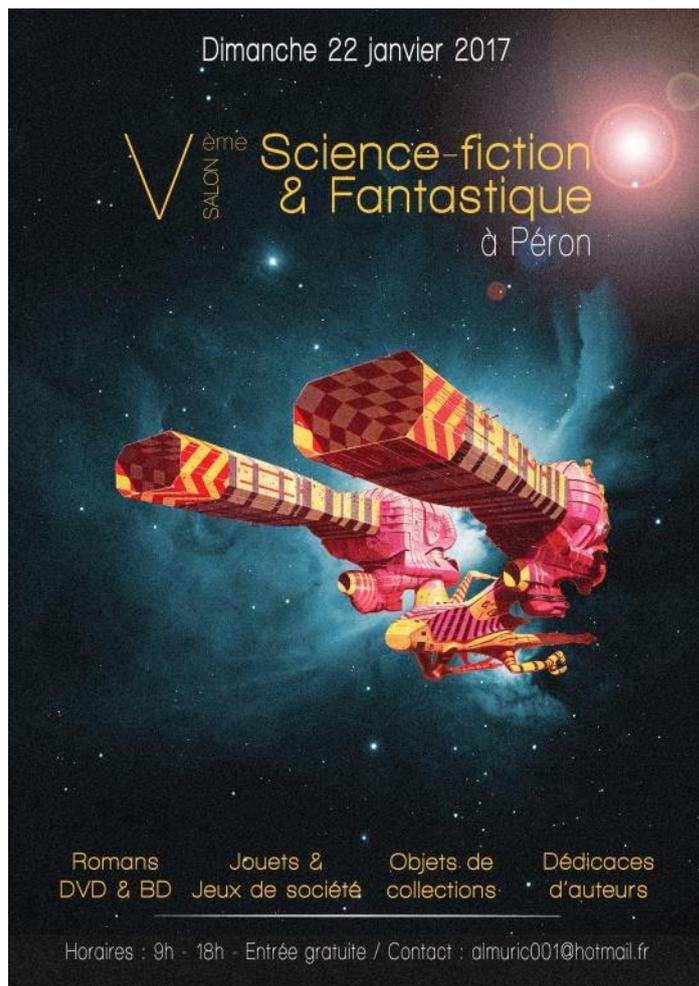
Les éventuels conflits de voisinage sur l'entretien de haies relèvent du droit privé pour lequel la municipalité n'a pas autorité à intervenir.

Confrontés à cette situation, les particuliers doivent adresser un courrier aux voisins concernés faisant référence au code civil. Si ces démarches restent sans suite, il est possible d'engager soit une procédure de médiation, soit de saisir la justice. Pour plus de renseignements, se rapprocher du point d'accès au droit <http://www.cc-pays-de-gex.fr/qu-est-ce-que-le-point-d-acces-au.html>

SALON DE LA SCIENCE-FICTION

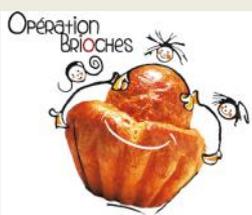
Le Salon de la Science-Fiction et du Fantastique de Péron, est un rassemblement annuel de Fans. Il se tient à la salle Champ Fontaine tout les 4^{èmes} dimanche de Janvier. Tous les sous-domaines et tous les supports y ont leurs places. Des exposants proposent à la vente de nombreux objets, de collection ou plus courants, pendant qu'artistes et auteurs dédicacent leurs œuvres. Une restauration légère est disponible, essentiellement du "Fait Maison". L'esprit de cette journée de rencontre est basée sur la convivialité et la bonne humeur. Les discussions sont nombreuses et les conseils précieux. Une bonne idée de sortie pour les amateurs, mais aussi pour les néophytes, qui se décline également en famille.

<https://www.facebook.com/almuric001/>



OPERATION BRIOCHES 2016

L'opération brioches pour l'ADAPEI qui s'est déroulée les 8 et 9 octobre 2016 a rapporté la somme de 1 717,40 € (520 brioches). La municipalité remercie les membres des associations communales qui ont participé à la vente des brioches, la boulangerie CARRILLAT de Péron, la boulangerie de Collonges Fort l'Ecluse, ainsi que tous les habitants pour leur générosité.



BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque a débuté l'année scolaire sur les chapeaux de roues :

- dès le mois de septembre, nous avons accueilli l'exposition « Voltaire » mise à disposition par la CCPG. Autour de ce personnage, et de cette époque, un atelier de calligraphie a été proposé à la classe de CM2 et une pièce de théâtre « les deux tonneaux » a été jouée par le *Théâtre des 50*.
- En octobre, novembre et décembre, en partenariat avec la bibliothèque de St Jean de Gonville, des animations autour de la photographie sont proposées :
 - Concours « trouvez l'intrus » où votre curiosité pour nos villages est mise à l'épreuve
 - Concours de selfies « mise en scène d'un livre »
 - Contes
- En décembre, soirée pyjama pour les enfants. Le principe : à la nuit tombée, les enfants enfilent leur pyjama pour se rendre à la bibliothèque où une soirée « lecture d'histoires » leur sera proposée.
- N'oubliez pas de réserver le deuxième mardi de février pour la Conférence de notre historien local Alain Mélo.



Noël a pris un peu d'avance. Vos bibliothécaires ont affronté les neiges de novembre pour aller faire le plein de nouveautés. Grands et petits, amateurs de romans, BD, documentaires, albums, venez dévaliser les rayons de la bibliothèque pour vous offrir des moments d'évasion, bien au chaud dans vos pantoufles.

L'année se termine. 2017 et la suite seront forcément autres mais nous vous souhaitons des instants heureux et surprenants. En résumé, une

BONNE et HEUREUSE ANNEE !!!



Programme des prochaines messes

Messe à 18h tous les samedis soirs à Thoiry sauf le 1^{er} samedi du mois (pas de messe).

<u>DECEMBRE 2016</u>	Dimanche 4	10h	THOIRY
	Jeudi 8	20h	ST JEAN DE GONVILLE - Immaculée Conception
	Dimanche 11	10h	POUGNY
	Dimanche 18	10h	ST JEAN DE GONVILLE
	Samedi 24	19h	THOIRY - Messe des familles de Noël
	Samedi 24	23h	COLLONGES - Messe de la nuit de Noël
	Dimanche 25	10h	CHALLEX - Noël
<u>JANVIER 2017</u>	Dimanche 1	10h	THOIRY - Ste Famille
	Dimanche 8	10h	POUGNY - Epiphanie
	Dimanche 15	10h	PERON - St Antoine
	Dimanche 22	10h	MESSE DE SECTEUR
	Dimanche 29	10h	POUGNY
<u>FEVRIER 2017</u>	Dimanche 5	10h	THOIRY
	Dimanche 12	10h	ST JEAN DE GONVILLE
	Dimanche 19	10h	CHALLEX
	Dimanche 26	19h	COLLONGES
<u>MARS 2017</u>	Mercredi 1	15h 20h	CHALLEX - Cendres PERON - Cendres
	Dimanche 5	10h	THOIRY
	Dimanche 12	10h	FARGES
	Dimanche 19	10h	PERON
	Dimanche 26	10h	POUGNY
	Vendredi 31	18h	PERON - Bol de Riz
<u>AVRIL 2017</u>	Dimanche 2	10h	THOIRY
	Dimanche 9	10h	ST JEAN DE GONVILLE
	Jeudi 13	20h	THOIRY - Jeudi Saint
	Vendredi 14	15h	COLLONGES - Chemin de Croix
		20h	THOIRY - Vendredi Saint
	Samedi 15	21h	THOIRY - Veillée Pascale
	Dimanche 16	10h	COLLONGES - Pâques
	Dimanche 23	10h	CHALLEX
Dimanche 30	10h	FARGES	

Père Pierre-Yves MONNOYEUR, tél : 04.50.41.20.86, courriel : pierreyves.monnoyeur@gmail.com

<http://catholique-belley-ars.cef.fr/blog/category/paroisses/thoiry/>

FOOT SUD GESSIEN DEVIENT PARTENAIRE D UN CLUB PROFESSIONNEL

C'est fait, le FSG, est devenu partenaire du Football Bourg en Bresse Péronnas, évoluant en ligue 2, (lui-même partenaire de l'Olympique Lyonnais)

Ce mois ci notre président Laurent Perouchet et son comité ont eu la chance de recevoir les dirigeants du club Bressan sur son site de Thoiry pour une rencontre afin de finaliser cet accord.

« Nous travaillons sur ce projet depuis mars 2016, et avons tout fait pour être reconnu dans notre travail. Les relations ont été facilitées, car nous partageons la même philosophie du foot, la structure mise en place, l'implication des bénévoles, des parents et des joueurs à même surpris nos partenaires »

Les échanges débiteront dès cette fin d'année avec des billets offerts pour les matchs à Bourg, mais aussi la participation de nos équipes U9 et U11 au tournoi Soccer Five de Viriat.

Nos éducateurs pourront se rendre dans les locaux de Bourg pour des formations techniques et les joueurs pourront participer au test de sélection pour intégrer les classes foot.

Encore une reconnaissance pour notre association et pour le travail de tous ces bénévoles, qui encadrent plus de 400 jeunes chaque semaine.



Photo : Les dirigeants des 2 clubs avec les U11 à l'entraînement.



Société Musicale de PERON-SAINT JEAN DE GONVILLE La Bonne Humeur

<http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/>

Comme souvent à la reprise de septembre, les premières répétitions sont consacrées à la préparation des rendez-vous du mois. En effet, les organisateurs de la course VTT, la Forestière à ARBENT (01), nous invitaient à animer les différents lieux de la manifestation, ce que la Bonne Humeur assura sous une pluie battante. Suivait la Saint Maurice de Thoiry, avec un décor tout à l'opposé : quarante chemises rouges de la Bonne Humeur défilaient avec chars et musiques sous un grand soleil, pour terminer avec les habituelles aubades sur le parvis devant la salle des fêtes.

Le calendrier de la saison 2016-2017 est déjà bien garni : cérémonie des pompiers et fenêtres de l'Avent à Saint Jean, concerts dans nos deux communes, séminaire en janvier aux Moussières....On y reviendra dans les prochains journaux. Aujourd'hui, les soixante musiciennes et musiciens de l'orchestre senior, comme nos trente juniors se concentrent sur leurs programmes respectifs pour être au top le 11 décembre 2016 à Saint Jean. Ont rejoint les rangs des seniors à la rentrée : Bénédicte PRAHEC (saxophone ténor), Thomas LEGER(percussions), Michel DONNET(trombone), Agathe Ammari, Léane Belotti, Lucas Ripoll (saxophone alto) ; il y a aussi de la nouveauté dans le rang des basses avec la migration de Sophie au basson et d'Amélie au saxophone baryton.

Les juniors ont vu l'arrivée de Justin BONTRON(trompette), Sarah FERNOUX(saxophone), Ciara GILLIES(clarinette).

L'assemblée générale de la société musicale se déroulait le lundi 17 octobre dernier, avec un ordre du jour tout traditionnel. Dans son rapport moral, le président Christian CAMP soulignait l'intense

activité musicale des deux orchestres tout au long de la saison dernière et le travail quasi quotidien des acteurs de l'école de musique. Will VOLLENVERG, finances, faisait apparaître l'importance des recettes du loto et de la vente des photos (cartes de membre honoraire), ainsi que celle des aides communales. Pas de musique sans bon matériel ; c'est pourquoi les actifs de la société se sont enrichis d'instruments et matériels divers pour 19500€.

Le rapport « Ecole de Musique » d'Emmanuelle LAURE fut un grand sujet de discussion : résultats moyens aux derniers examens en Formation Musicale, légère baisse, mais constante, des effectifs de l'école depuis deux ans, commentaires sur les méthodes d'enseignement, et un facteur récurrent qui ne date pas d'hier, la multiplicité des activités pratiquées par les élèves qui, finalement, se concurrencent entre elles. Ces sujets demandent des solutions et doivent retenir l'attention de tout un chacun pour les trouver.

Des satisfactions ? Oui il y en a. Virginie et Benoît, nos directrice et directeur n'ont pas manqué de les souligner. Tous deux restent habités par le plaisir de diriger ; ce qui est capital pour nos deux formations. La présence et l'assiduité des musiciens aux répétitions restent à un niveau élevé ; aujourd'hui, chez les seniors, 35-40 présents un vendredi soir représentent une faible affluence. Et malgré l'éloignement de leurs lieux d'étude, les jeunes sont toujours là. Les ingrédients de cette mayonnaise : la convivialité, la camaraderie, les « anciens » qui aident les nouveaux à se responsabiliser, le tout fonctionnant dans des lieux agréables et adaptés. Améliorer la qualité musicale est une constante de la Bonne Humeur et cela passe par un parc instrumental qui colle au plus près des besoins d'un orchestre d'harmonie. L'achat d'une clarinette basse, d'une deuxième flûte piccolo et d'un soubassophone a été confirmé. La particularité de ce dernier instrument est qu'il est parfaitement adapté aux défilés et animations de rue.

Il est temps de vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année empreintes de paix et de sérénité. Meilleurs vœux musicaux pour 2017.

Maxime COLLET

LE VERGER TIOCAN A FÊTÉ LES POMMES

Comme chaque année, notre fête de la pomme avait lieu le premier dimanche du mois d'octobre. Pour la deuxième fois, grâce aux tentes et autre matériel du Comité des fêtes de Peron, et au terre-plein goudronné devant le bâtiment du verger, il nous a été possible d'accueillir le public au verger, y compris pour le traditionnel boudin aux pommes, le tout avec une musique bien entraînante à l'heure du repas.

La météo était clémente et nous avons eu le plaisir d'accueillir parmi les nombreux visiteurs beaucoup d'élus, conseillers départementaux, maires, conseillers communaux, ainsi que des représentants d'associations avec lesquels nous avons un contact régulier (« Croqueurs de pommes », les Amis de la Réserve, Fruits et Nature du Revermont, Retropomme Neuchâtel, et autres).

En arrivant les visiteurs voyaient le nid d'un oiseau rare, le pommerac de la famille des pommepondeurs.

La pressée de jus frais fut, comme toujours, prise d'assaut par les enfants et les adultes. C'est vrai que le jus du Verger Tiocan est particulièrement goûteux car il provient d'un mélange de variétés uniques. Et le jus coulait plus vite avec le nouveau pressoir.

Aux stands de vente de pommes, de jus de pommes, de confitures, et de miel, les queues ne désemplissaient pas. Et nombreux étaient les visiteurs devant la collection des pommes, dont les variétés constituent le patrimoine fruitier implanté depuis longtemps dans le pays, ancienne terre de production de pommes.

Un grand groupe d'enfants et adultes bien attentifs ont suivi la conteuse à travers le verger.

Par contre, nous avons déploré qu'une seule école du Pays de Gex (celle de Sergy) ait participé au concours artistique. Et aussi que les bénévoles qui ont assuré le succès de la manifestation n'ont pas eu le temps de profiter de la fête.

<http://www.verger-tiocan.asso.cc-pays-de-gex.fr/>



LE SOU DES ÉCOLES A FAIT SA RENTRÉE !

Suite à l'Assemblée Générale du Sou des écoles qui s'est déroulée le 21 septembre 2016, le nouveau Bureau de l'Association se compose comme suit :

- Tina LOPEZ NADAL, Présidente
- Cécile RIEDWEG MOESCHING, Vice-Présidente
- Lucie PERRIER DAVID, Trésorière
- Sébastien FOURNIER, Vice-Trésorier
- Nancy BRUGNON, Secrétaire
- Lucie D'AMORE, Vice-Secrétaire

La première manifestation du Sou s'est déroulée le week-end des 23-24-25/09 avec la première **Bourse enfantine** qui a été un véritable succès ! Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'an prochain pour la seconde édition.

Venait ensuite la **soupe de l'école** qui réunissait enfants et parents le temps d'une soirée. Comme le veut la tradition, la soupe était préparée par les enfants et leurs enseignants avec les légumes du potager de l'école. Le Sou offrait une assiette de fromages, du pain et du raisin.



Pendant cette soirée, nous avons vendu du fromage et des tickets de tombola.

Puis, le 11 novembre, l'équipe s'est réunie pour la soirée Belote. Cette année encore, nombreux joueurs ont été présents et la soirée s'est déroulée dans une ambiance conviviale.

De nombreuses manifestations sont encore prévues pour cette année scolaire : pour en être informé, suivez notre page Facebook ou notre blog.

Le Bureau profite de l'occasion pour remercier chaleureusement tous les bénévoles.

C'est avec plaisir que nous partagerons ensemble les prochains événements !

L'équipe du Sou des écoles a besoin de toutes les bonnes volontés pour perdurer alors n'hésitez pas à nous rejoindre en nous contactant à l'adresse suivante : sou.peron@gmail.com

Vous pouvez également nous suivre sur : www.souperon.wordpress.com

CCAS

Par une belle journée ensoleillée et sans bouchon, nous prenons la route avec nos aînés, et faisons une petite halte pour un joyeux petit déjeuner.

Direction "les fontaines pétifiantes" une dénomination qui porte à réflexion mais quel lieu!!!

Au cœur de l'univers magnifique de l'eau, des fleurs et de la pierre, nous avons découvert un des plus surprenant jardin de France : des milliers de fleurs, plantes, arbustes, jets d'eau, cascades qui s'harmonisent autour d'étonnantes sources pétifiantes aux pouvoirs étranges.

Dans une cave, nous avons découvert une surprenante usine naturelle de fabrication de statuettes en tuf. L'eau jaillissait, descendait en cascades et formait de multitudes couches nacrées sur divers objets, et animaux de toutes sortes, l'effet est vraiment très joli.

Après le déjeuner à Saint Marcellin, nous embarquons sur le bateau à roue afin de découvrir la faune, la flore, tout cela commenté de brillante façon par une guide des plus intéressante est passionnée.

Retour à la case Fontaines Pétifiantes et après une petite

grimpe et une petite halte désaltérante, nous retournons au car pour le retour, des images plein la tête.

En souhaitant tous se revoir pour un nouveau voyage l'an prochain.



CAF de l'Ain

des informations sur vos droits accessibles en permanence



Par INTERNET :
www.caf.fr



Sur l'APPLI MOBILE :
Caf - Mon Compte

Par TELEPHONE :
0 810 25 01 10
10,00 €/min. - pas d'un appel

Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, **plusieurs services accessibles en permanence** sont mis à votre disposition par la Caf de l'Ain pour des informations générales et personnalisées sur votre dossier.

- Déclarer en ligne un changement de situation.
- Effectuer une demande de prestation.
- Faire une simulation des droits.
- Consulter vos droits et paiements.
- Obtenir une attestation de droits ou de quotient familial.
- Répondre rapidement à une demande d'informations de votre Caf.
- Connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale.

• **Disponible gratuitement sur l'Apple Store et Google Play**

- Consulter vos paiements.
- Télécharger des relevés et des attestations.
- Gérer vos informations personnelles et les modifier en cas de changement.

• **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**

- Pour consulter votre dossier :
 - date et détail des paiements,
 - état de traitement de votre courrier,
 - demande d'une attestation de paiement.

• **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h30**

- Pour contacter un conseiller, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre mot de passe.

Pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, munissez-vous de votre numéro allocataire et de votre mot de passe personnalisé.

DÉCLAREZ VOS RUCHES

DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2016

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

NOUVEAU

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr



Les personnes de 70 ans et plus en 2017 qui n'auraient pas reçu l'invitation pour le repas annuel du CCAS du

Samedi 25 Février 2017 à la Salle Champ Fontaine

sont invitées à s'inscrire le plus tôt possible auprès du secrétariat de la Mairie.

CHASSE ET NATURE « SI ST HUBERT M'ETAIT CONTÉ »

Je fais aujourd'hui un petit retour en arrière en vous présentant la structure organisationnelle au niveau départemental. La Fédération des Chasseurs de l'Ain regroupe l'ensemble des sociétés de chasse communales ou privées.

Afin d'avoir un lien plus direct avec les différents secteurs de chasse, notre département est divisé en douze unités de gestion, six de plaine et six de montagne.

La société de chasse St Hubert du Gralet est intégrée dans l'unité n°12 qui regroupe l'ensemble des quarante et une sociétés du Pays de Gex et vallée de la Valserine.

Elle est composée de quatre vingt six représentants dont Guy Mestrallet, Philippe Marion, Bernard Ferrollet pour Péron (le nombre de représentants étant fonction du nombre de sociétaires).

Depuis le début du mois de Juillet, cette structure est placée sous la responsabilité de notre nouvel administrateur Gontran Benier de Thoiry et Patrick Gaulard technicien à la Fédération Départementale.

Elle est gérée par un comité de pilotage de quatorze membres dont les noms suivent :

Gontran Benier administrateur

Patrick Gaulard technicien

Jean Francois Teppe, Roger Grossiord, Lionel Cheneval, Nicolas Robin, Paul Couderc, Michel Benoit Gonin, Bernard Ferrollet, Simon Nieroz, Hervé Ducret, Alexandre Masson, Jean Claude Carpin, Dundee Valot.

Lors de notre première réunion à Mijoux le thème du grand gibier a été abordé, en particulier le cerf, qui est l'une des justifications de notre présence sur le territoire afin de gérer et réguler l'espèce dans le but de maintenir l'équilibre agro-sylvo-cynégétique qui nous est imposé par la loi.

Pour cela, nous devons déterminer la capacité d'accueil de nos massifs et connaître les populations présentes. Dans ce but, des comptages nocturnes seront organisés au printemps comme cela se pratique déjà dans le reste du département.

Pour l'espèce cerf un programme multi partenarial franco suisse a été mis en place concernant trois départements (Ain, Jura, Doubs) et huit cantons helvétiques (Jura, Vaud, Genève, Berne, Neuchâtel, Bâle-Campagne, Soleure et Argovie).

Le massif jurassien, considéré de moyenne montagne est en phase de colonisation par le cerf élaphe. Ce projet a été construit autour d'enjeux environnementaux (biodiversité, interactions entre espèces, préservation des habitats) et socio-économiques (production forestière, activités locales).

Le cerf est un ruminant qui préfère s'alimenter d'herbes. Selon les circonstances, il peut se rabattre sur la végétation ligneuse et la consommer en abondance (ronces, arbustes, jeunes arbres). L'objectif est d'assurer un renouvellement suffisant dans la forêt de production.

Je profite de la parution du Petit Péronnais pour vous communiquer les dates des manifestations que nous organiserons dans le premier trimestre 2017.

Concours de pêche : Dimanche 11 juin

Loto : Samedi 11 mars

Samedi 4 Février 2017 en soirée

Repas dansant salle Champ Fontaine

Orchestre: Jacky Guilloux

Vous pouvez dès à présent retenir vos places auprès de nos sociétaires ou en téléphonant au 04 50 56 34 97. Chaque année, malheureusement, nous refusons du monde, alors ne tardez pas !!!

PS : Lors de la parution du précédent numéro, j'ai froissé la sensibilité d'un habitant de Péron dans la phrase suivante : La commune de Péron est fortement impactée par un habitat de nuisibles (renards, ~~blaireaux~~, fouines et autres).

Je raye le blaireau qui administrativement n'est plus classé nuisible.

Le terme « nuisible » étant pour ma part à interpréter dans mon article comme causant nuisance dans les propriétés et terrains agricoles.

Bernard FERROLLET – St Hubert du Gralet

JUDO CLUB PERON

DOJO PERON
SAISON 2016-2017

DOJO GESSIEN PERON

DOJO GESSIEN PERON

Un club dynamique et innovant pour la compétition et le loisir...
Ouvert à toutes et à tous à partir de 5 ans

HORAIRES

Mardi

17h00 à 18h00 Débutants / Poussins
18h00 à 19h00 Benjamins / Minimes

Mercredi

13h00 à 13h45 Éveil judo
13h45 à 14h30 Débutants
14h30 à 15h30 Poussins
15h30 à 16h30 Benjamins / Minimes
16h30 à 18h00 Cours compétition

Vendredi

19h15 à 20h00 Katas
20h00 à 21h00 Cadets / Juniors / Seniors

TARIFS ADHÉSION



210€ pour 1 enfant
340€ pour 2 enfants
390€ pour 3 enfants

Nouveaux horaires !

Éveil judo : 2011-2012
Débutants : 2009-2010
Poussins : 2007-2008
Benjamins : 2005-2006
Minimes : 2003-2004
Cadets : 2000-2002

(* Pas de cours pendant les vacances scolaires et jours fériés)

CARDIO-JUDO ADULTE

DOJO PERON
SAISON 2016-2017

NOUVEAU

Le Judo-Club de Péron vous propose des cours collectifs de CARDIO-JUDO

Un sport dédié à la santé et au bien-être, permettant de développer son endurance
et ses capacités cardio-vasculaires

**Renforcements musculaires, gainages et étirements, et aux self-défenses, permettant d'améliorer
sa condition physique !**

Cours adaptés à tous niveaux, suivi par notre professeur, à l'aide de matériels adaptés...

HORAIRES

Mardi

19h15 à 20h15

Jeudi

19h15 à 20h15



Forfait annuel :
340€ + 37€ la licence

ou

Achat carte de fidélité renouvelable :
60€/carte (10 séances)
+ l'adhésion à la licence
(Valable un an)

NUMEROS D'URGENCE

SAMU, Médecins de garde	15
GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
APPEL D'URGENCE EUROPEEN	112
PHARMACIE DE GARDE	3237

SANTE SUR LA COMMUNE

Orthophoniste : A. LALOT	06 12 26 09 54
Ostéopathe : E. PORTHA	04 50 59 98 06
Psychologue : B. RANDOT	04 50 41 65 37
Massothérapeute : J. SIMOND	06 23 36 45 46
Homéopathe : Dr. DEMENTHON	04 50 56 38 10

MEDECINS A PROXIMITE

Dr. MOGENET, ST JEAN DE GONVILLE	04 50 56 44 21
Dr FLEURY, COLLONGES	04 50 48 60 22
CABINET DE MEDECINS, COLLONGES	04 50 56 71 00

<https://www.cc-pays-de-gex.fr/a-la-recherche-dun-medecin/>

PHARMACIE A PROXIMITE

THOIRY, Place de la Mairie	04 50 41 20 31
THOIRY, Val Thoiry	04 50 20 87 57
COLLONGES, Grand Rue	04 50 59 60 17

HOPITAUX

Centre Hospitalier Alpes-Léman	04 50 82 20 00
Centre Hospitalier d'Annecy	04 50 63 63 63
Centre Hospitalier de Saint-Julien	04 50 49 65 65
Tougin Gex	04 50 40 38 38
Cantonal à Genève	00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin	00 41 22 719 61 11

INFIRMIERES

Cabinet, COLLONGES	04 50 56 71 64
--------------------	----------------

SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél: 04 50 56 31 08 Fax: 04 50 56 37 46

E-mail : accueil@mairieperon.fr

www.mairie-peron.com

Lundi :	8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Mardi :	8h30 - 12h00 et 13h30 - 18h30
Mercredi :	8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Jeudi :	8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Vendredi :	8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30

SERVICES SOCIAUX

Assistante Sociale, ST GENIS POUILLY	04 50 42 12 65
Point d'accès au Droit, GEX	04 50 41 35 86
CAF de l'AIN	0 810 25 01 10
Pôle Emploi, ST GENIS POUILLY	3949

RELAIS POSTE INTERMARCHÉ

04 50 59 15 70

SALLE CHAMP-FONTAINE

04 50 56 37 39

ENFANCE ET SCOLAIRE

Ecole primaire	04 50 56 37 52
Collège	04 50 59 58 00
Centre de Loisirs	04 50 48 31 52
Halte-Garderie La Roulinotte	06 88 90 10 55

BIBLIOTHEQUE

Le mardi	04 50 56 41 39
Le vendredi	de 16h30 à 18h00
	de 15h00 à 19h30

RESTAURANT SUR LA COMMUNE

Auberge Communale de la Fruitière	04 85 03 90 23
L'Hippocampe	04 57 28 40 16
L'Alambic	04 50 48 85 77
Pizza à emporter	04 50 59 40 71

POLICE MUNICIPALE

04 50 59 33 12

COLLECTE DES DECHETS

Ramassage des ordures ménagères	le jeudi
Gestion des poubelles	00 800 75 27 84 20
ALLO ENCOMBRANTS	04 50 20 65 86

DECHETERIE PERON

04 50 59 14 64

Mars à octobre	
Du lundi au vendredi	8h30 à 12h00 13h30 à 18h00
Le samedi	8h30 à 18h00
Le dimanche	9h00 à 12h00
Novembre à Février	Fermeture à 17h00
Fermée les jours fériés	

Calendrier des fêtes

DECEMBRE 2016

Mercredi 7	PAROISSE	MARCHE DE NOEL	CF
Vendredi 9	C.O.S.	ARBRE DE NOEL	CF
Samedi 10	BELOTE GESSIENNE	MARATHON	CF
Mercredi 14	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Dimanche 18	PETANQUE	CONCOURS DE BELOTE	CF
mercredi 21	DONS DU SANG	COLLECTE	MdA

JANVIER 2017

Vendredi 6	PECHE	CONCOURS DE BELOTE	CF
Mercredi 11	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 14	JEUNESSE	VOGUE DE PERON	CF
Dimanche 15	JEUNESSE	VOGUE DE PERON	CF
Samedi 21	ALMURIC	SALON SCIENCE-FICTION	CF
Dimanche 23	ALMURIC	SALON SCIENCE-FICTION	CF
Jeudi 26	MAIRIE	VŒUX DU MAIRE	CF
Dimanche 29	COMITE DES FETES	VENTE BOUDINS ?	CF

FEVRIER 2017

Samedi 4	CHASSE	REPAS DANSANT	CF
Mercredi 8	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 11	BELOTE GESSIENNE	CONCOURS DE BELOTE	CF
Dimanche 19	COMITE DES FETES	LOTO	CF
Vendredi 24	C.C.A.S.	REPAS	CF
Samedi 25	C.C.A.S.	REPAS	CF

MARS 2017

Samedi 4	BIBLIOTHEQUE	THEATRE ENFANT	MDA
Mercredi 8	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 11	CHASSE	LOTO	CF
Mercredi 15	DONS DU SANG	COLLECTE	MdA
Dimanche 19	SOU DES ECOLES	LOTO	CF
Samedi 25	BELOTE GESSIENNE	MASTER	CF
Dimanche 26	BIG BAND JAZZ	CONCERT	MdA
Dimanche 26	LES CAVALIERS DE L'ANNAZ	CARNAVAL	Centre Equestre
Vendredi 31	PAROISSE	BOL DE RIZ	CF

Toutes les dates des manifestations sont à retrouver sur le site de la commune : <http://www.mairie-peron.com>

MÉDIBUS

Lundi	9 janvier	10h30-12h30	Place Perdtemps (DIVONNE)
Lundi	9 janvier	14h30-16h30	Avenue de la Poste (GEX)
Jeudi	2 février	10h30-12h30	Parking de la Salle Boby Lapointe (St GENIS)
Jeudi	2 février	14h30-16h30	Parking Calas (FERNEY)
Vendredi	3 mars	10h30-12h30	Place St Antoine (PERON)

AVIS A TOUS NOS CORRESPONDANTS ET ASSOCIATIONS

Pour le numéro 82 du Petit Péronnais nous vous demandons de nous faire parvenir vos articles avant le 15 Février 2017.

La Rédaction

Comité des Fêtes DE PÉRON

Il est temps de ranger les barbecues et les chaussures de marche. Laissons la place à des manifestations plus hivernales... mais tout aussi attractives!

Nous vous proposons de fêter ensemble le boudin le **dimanche 29 Janvier 2017** à la salle Champ Fontaine. Dès 9h00 vous pourrez acheter du boudin à emporter et découvrir d'autres produits du terroir présentés par divers exposants. Nous servirons un repas chaud à partir de 12h00 et notre buvette sera ouverte toute la journée.

Et pourquoi pas repartir en scooter? Venez participer à notre loto, le **dimanche 19 Février 2017** à la salle Champ Fontaine. De nombreux lots vous attendront, vous pourriez aussi gagner une télévision, un drone avec caméra, une tablette ou de l'outillage...

Nous nous réjouissons de vous retrouver pour ces prochaines manifestations, d'ici là nous vous souhaitons de passer une bonne fin d'année 2016.

RETROUVEZ-NOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK  Comité des Fêtes de Péron

Pour plus d'infos 04.50.56.37.23



Montée du Gralet - Septembre 2016



CINEMA

Les séances ont lieu tous les 2e mercredis de chaque, avec deux films par soirée.

Hot-dogs, chips, pop-corn et boissons sont en vente sur place.

LOCATION DE MATERIEL

Le but de notre association est d'organiser des manifestations dont les bénéfices sont réinvestis dans l'achat de matériel, en prêt pour les associations adhérentes, à la location pour les autres associations et les particuliers.

N'hésitez pas à demander la liste à l'adresse suivante : locmat.cdfp@gmail.com ou par téléphone au 06.51.81.86.52

